Quelques notions concernant le mois de Safar

Rédigé et traduit par

Equipe Islam Q&A

Révisé par

Abu Hamza Al-Germâny

Publié par le bureau de prêche de Rabwah (Ryadh)

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !

1ère édition, 2008/1429

Pour toutes questions, suggestions, ou erreurs, veuillez nous contacter à l'adresse suivante ou par le biais de notre site internet :

Office de prêche de Rabwah

P.O Box 29465 – Riyad 11457

Kingdom of Saoudia Arabia

Tel : +966 (0)1-4916065 - 4454900

Fax : +966 (0)1-4970126

Site internet en français :

www.islamhouse.com

Le bureau de prêche de Rabwah (Ryadh)

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !

بسم الله الرحمن الرحيم

Au nom d'Allah,
L'infiniment Miséricordieux, le très Miséricordieux

Introduction

Louange à Allah et bénédiction et salut soient sur le Messager d'Allah.

Le mois de *Safar* est l'un des douze mois du calendrier hégirien[1]. C'est le mois qui suit *Mouharram*. Certains disent que son nom lui a été donné parce que les Mecquois quittaient pendant ce mois leur cité pour cause de voyage. Il est aussi dit que son nom lui a été donné parce que pendant ce mois, les Arabes envahissaient des tributs et ne les quittaient qu'après les avoir complètement dépouillées de leurs biens[2].

---

[1] C'est le deuxième mois de l'année. Note du Correcteur (NdC.)

[2] Pourquoi toutes ces causes sont relatives au fait de laisser une chose vide soit un endroit ou la personne ? Car le mot *safar* en arabe signifie étymologiquement « le vide » d'où est tiré d'ailleurs le mot « zéro » (« sifr » en arabe) qui est le symbole même du néant. NdC.

Voir *Lissan al-arbe* d'Ibn Mandhour, tome 4, p. 462-463.

Notre réflexion sera axée sur les points suivants :

1. **Les traditions rapportées des Arabes de l'époque antéislamique relatives à ce mois.**

2. **Les enseignements islamiques contraires aux dites traditions.**

3. **Les innovations et fausses croyances que des musulmans commettent pendant ce mois.**

4. **Les expéditions et les événements importants qui s'y sont déroulés du vivant du Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui).**

5. **Les hadiths mensongers concernant le mois de Safar.**

Les traditions des Arabes de l'époque antéislamique

Les Arabes commettaient dans ce mois deux grands actes condamnables. Le premier consistait à l'avancer et le retarder selon leur gré. Le deuxième consistait à en tirer un mauvais augure.

[Le caractère sacré de certains mois][3]

Il est bien connu qu'Allah a créé l'année, l'a divisée en douze mois et en a rendu quatre sacrés : *dhoul Qaada, Dhoul Hidja, Mouharram et Radjab*.

Pour marquer le caractère sacré de ces mois, Allah a interdit qu'on y fasse la guerre. Ceci s'atteste dans la parole du Très Haut :

---

[3] Les titres entre crochets sont du correcteur, Abu Hamza Al-Germâny.

﴿إِنَّ عِدَّةَ ٱلشُّهُورِ عِندَ ٱللَّهِ ٱثۡنَا عَشَرَ شَهۡرٗا فِي كِتَٰبِ ٱللَّهِ يَوۡمَ خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضَ مِنۡهَآ أَرۡبَعَةٌ حُرُمٞۚ ذَٰلِكَ ٱلدِّينُ ٱلۡقَيِّمُۚ فَلَا تَظۡلِمُواْ فِيهِنَّ أَنفُسَكُمۡۚ وَقَٰتِلُواْ ٱلۡمُشۡرِكِينَ كَآفَّةٗ كَمَا يُقَٰتِلُونَكُمۡ كَآفَّةٗۚ وَٱعۡلَمُوٓاْ أَنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلۡمُتَّقِينَ﴾

« Les mois, auprès d'Allah, sont au nombre de douze, comme Dieu l'a décrété, le jour où Il créa cieux et terre. Quatre d'entre eux sont sacrés : telle est la religion droite. Durant ces mois, ne faites pas de tort à vous-mêmes. Et combattez tous les polythéistes, comme ils vous ont tous combattus. Et sachez que Dieu est avec les pieux. » (Coran, 9 : 36).

Les idolâtres savaient que le combat y était interdit, mais ils avançaient (des mois) et en repoussaient (d'autres) à leur guise. C'est ainsi qu'ils mettaient *Safar* à la place de *Mouharram*[4].

[4] *Mouharram* étant un mois sacré, ils jouaient sur cela pour pouvoir faire ou pas la guerre ou pour pouvoir ou pas tuer et se venger de quelqu'un. NdC.

[Les polythéistes et la oumra pendant les mois de pèlerinage.]

Ils croyaient que l'accomplissement de la Oumra pendant les mois du pèlerinage[5] est une des pratiques les plus odieuses. Voici les propos d'un groupe d'ulémas relatifs à ce sujet :

D'après Ibn Abbas (qu'Allah l'agrée) les Arabes jugeaient l'accomplissement de la Oumra pendant les mois du pèlerinage comme un des actes les plus odieux qu'on puisse commettre sur terre et ils substituaient *Safar* à *Mouharram* et disaient : « après la disparition de *dabir* (grande étoile) et son occultation et l'aboutissement de la durée de *Safar*, l'accomplissement de la Oumra sera autorisé à celui qui voudra l'entreprendre[6]. »

---

[5] Les mois du pèlerinage sont *Chawwal, Dhoul Qaada et Dhoul Hidja*, respectivement le dixième, le onzième et le douzième mois de l'année. Viennent après, le mois de Mouharram ensuite le mois de *Safar*. NdC.

[6] Les Arabes déconseillaient la oumra pendant le mois de *Safar*, car les routes n'étaient pas sûres. En effet, ce mois vient

(Rapporté par al-Boukhari, 1489 et par Mouslim 1240).

[La manière de décaler les mois chez les polythéistes arabes]

Ibn al-Arabi a dit : « la deuxième question porte sur la manière de décaler les mois. Il y a trois avis sur ce sujet :

Le premier est le suivant : « d'après Ibn Abbas (qu'Allah l'agrée), Jounada ibn Awf ibn Umayya al-Kinani participait aux rites du pèlerinage chaque année et clamait :

« Prenez garde ! Abou Thoumama n'est pas à critiquer ni à contrarier. Prenez garde ! Le mois de *Safar* de la première année à venir ne sera pas sacré ; nous le rendons sacré une année et lui

---

après trois mois sacrés successifs où l'écoulement de sang (tuerie, guerre, vengeance, etc.) est interdit. D'où l'insécurité des routes menant à La Mecque, car la violence proliférait en cette période en raison de la fin des mois sacrés. Louange à Allah qui nous a guidés à l'islam, religion de justice et de paix ! NdC.

retirons ce caractère une autre année. » Les tribus de Hawazin, Ghatafan et Bani Salim s'associaient à ces pratiques.

Selon une autre version, il proclamait : « nous avons avancé *Mouharram* et reculé *Safar* ». L'année suivante, il informait : « Nous déclarons *Safar* sacré à la place de *Mouharram* ». Voilà en quoi consistait le décalage des mois de *Mouharram* et de *Safar*.

Le deuxième consiste dans un ajout. Qatada a dit : « Des gens égarés se sont permis d'ajouter *Safar* aux mois sacrés. L'un d'eux s'adressait à la foule des pèlerins en ces termes : « Prenez garde ! Vos dieux ont rendu *Mouharram* sacré cette année. L'année suivante, il disait : « vos dieux ont rendu *Safar* sacré cette année » et ils le prenaient comme tel et appelaient ces mois « *les deux Safar* ».

Ibn Wahb et Ibn al-Qassim ont rapporté de l'imam Malik des propos semblables lorsqu'il dit : « Les Arabes de l'époque antéislamique les appelaient : « *les deux Safar* ». Ach-hab a rapporté les mêmes propos d'après l'imam Malik. C'est pour cette raison que le prophète ﷺ disait : « ***Safar***

n'est pas à redouter. » Ceci a été rapporté par Ach-Hab également.

Le troisième consiste dans le décalage du pèlerinage.

Selon une autre voie de transmission, Mudjahid a dit : « le décalage n'est qu'une manière de radicaliser la mécréance. Il a dit : « Ils ont accompli le pèlerinage en *Dhoul Hidja* pendant deux ans et l'ont fait en *Safar* pendant deux ans. Chaque année, ils choisissaient un mois pour y effectuer le pèlerinage deux années de suite. Cette pratique continua jusqu'à l'année pendant laquelle il eut lieu en Dhoul Qaada, juste avant le pèlerinage d'Abou Bakr. Par la suite, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) fit le pèlerinage en Dhoul Hidja. C'est cela que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) évoqua dans le hadith authentique rapportant son sermon dans lequel il dit : **« Le temps a repris le cours qu'il avait quand Allah a créé les cieux et la terre ».** (Rapporté par Ibn Abbas et par d'autres, mais la présente version est la sienne.)

Selon Ibn Abbas (qu'Allah l'agrée), le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit :

« Ô gens ! Ecoutez bien mon discours. Car je ne sais pas si je vais vous revoir après ce jour et en ce lieu. Ô gens ! Votre sang et vos biens resteront inviolables (sacrés) jusqu'au jour où vous rencontrerez votre Seigneur et qu'Il vous interrogera sur vos actions. J'ai bien transmis. Que celui qui détient un dépôt le restitue à son propriétaire. Toute usure est remise et vous conservez votre capital sans ne léser personne ni être lésé. Allah a décrété qu'il n'y ait plus d'usure et toute opération usuraire conclue par Abbas ibn Abd al-Muttalib est annulée.

Tout sang versé à l'époque antéislamique est annulé et le premier que j'annule est celui du fils de Rabiia ibn al-Harith ibn Abd al-Muttalib. Il fut envoyé aux Bani Layth pour y être allaité, mais Houdhayl le tua. Son sang est le premier sang versé à l'époque antéislamique que je commence par annuler.

Ô gens ! Satan a perdu l'espoir d'être adoré sur votre terre, mais il espère encore être

obéi en des actes que vous jugez négligeables. O gens ! Méfiez-vous qu'il s'immisce dans vos affaires religieuses. Le décalage (des mois) est une manière de radicaliser la mécréance (ou un surcroît de mécréance). Car il enlise les mécréants dans l'égarement. » Il poursuit la citation (du verset) jusqu'à la phrase : « ce qu'Allah a interdit.[7]

(Le hadith reprend) : **« … Le temps a certes repris le cours qu'il avait le jour où Allah a créé les cieux et la terre et le nombre de mois auprès d'Allah est de douze dont quatre sont sacrés. Les trois se succèdent tandis que *Radjab*[8] de *Moudhar* se situe entre *Chaaban* et *Djoumada* »**. Le rapporteur a cité le reste du hadith. Voir *Ahkam al-Quran*, 2/503-504).

---

[7] Le verset complet est le suivant : « **Le report d'un mois sacré est un surcroît de mécréance par lequel Satan égare les mécréants : ils en font un mois profane une année, et un mois sacré une autre, afin d'ajuster le nombre de mois qu'Allah a rendu sacrés. Ainsi, ils rendent licite ce qu'Allah a interdit.** » (At-Tawba, V37) NdC.

[8] En effet, le onzième, douzième et le premier mois de l'année se succèdent, respectivement : *Dhoul Qaada, Dhoul Hidja* et *Mouharram*. Tandis que *Radjab,* qui est le septième mois de l'année, est situé entre deux mois profanes. NdC.

[Le mois de *Safar* et le mauvais augure]

Le fait de tirer un mauvais augure du mois de *Safar* était répandu chez les Arabes de l'époque antéislamique, et cela déteint encore sur certains musulmans.

D'après Abou Hourayra (qu'Allah l'agrée), le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « **La contagion n'existe pas ni le mauvais augure à tirer de la direction prise par les oiseaux que l'on chasse. L'animal venimeux n'est pas à fuir et *Safar* n'est pas à redouter (pour son prétendu mauvais augure). Cependant, fuis le lépreux comme tu fuirais un lion** » (rapporté par al-Boukhari, 5387 et Mouslim, 2220).

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « le terme *Safar* (mentionné dans ce hadith) a fait l'objet de plusieurs explications :

- **La première** est qu'il s'agit du mois de *Safar* bien connu qui suscitait le pessimisme chez les Arabes.
- **La deuxième** est qu'il s'agit d'une maladie du ventre qui atteint les chameaux et se transmet d'un chameau à un autre[9]. Dans ce cas, son rattachement à la phrase du hadith « la contagion n'existe pas » revient à rattacher le particulier au général[10].

---

[9] C'est l'avis de Wahb et Abou Oubeyd Al-Qassim Ibn Salam, entre autres. NdC.

[10] En effet, la maladie du ventre des chameaux étant contagieuse est comprise dans la première mise en garde de ne pas prêter attention à la contagion (la contagion n'existe pas), car elle en est une de ses branches. Le Prophète (sur lui la paix) a donc évoqué un avertissement général pour finir par un avertissement particulier qui en fait partie. Cette figure de style est très utilisée en arabe, elle permet la mise en relief d'un aspect et montre son importance. Allah dit dans le Coran : « Soyez assidus aux prières et la prière médiane… », sachant que la prière médiane fait déjà partie des prières évoquées, mais ceci montre son importance ; on traduirait donc ce verset par : « Soyez assidus aux prières et surtout la prière médiane. » Par ailleurs, la question de la contagion est confirmée par l'islam par d'autres hadiths. Ce hadith nie le fait que la contagion agisse seule sans la permission d'Allah et non la contagion en elle-même. Et Allah est le plus savant. NdC.

- **La troisième** est le report du mois de *Safar*. C'est-à-dire le décalage (*Annassi'*) qui enlise les mécréants dans l'égarement. Ils attribuaient au mois de *Safar* le caractère sacré du mois de *Mouharram*. Ce qui leur permettait de le déclarer sacré une année et profane une autre année.

L'avis le plus proche de la vérité est que le mot *Safar* (cité dans le hadith «… et *Safar* n'est pas à redouter ») désigne le mois de *Safar*[11] qui inspirait le pessimisme aux Arabes de l'époque antéislamique.

Il faut savoir que le temps n'a aucun impact sur les affaires (des gens) ni sur le destin établi par Allah, le Puissant et Majestueux. Cette période (le mois de *Safar*) est comme les autres périodes de l'année ; Allah y décrète aussi bien du bien que du mal.

Par ailleurs, certaines personnes ont l'habitude d'indiquer la date à laquelle elles ont

---

[11] C'est donc le premier avis précité. C'est aussi l'avis de l'Imam Malik et Abou Oubayda Mouammar Ibn Mouthanna et Ibn Achour entre autres. NdC.

parachevé un travail. Si cela coïncide avec le 25[e] jour de *Safar*, par exemple, elles écrivent : « *Achevé le vingt-cinquième jour du bon mois Safar* ». Mais ceci est une manière de corriger l'innovation par l'innovation et l'ignorance par l'ignorance. En effet, *safar* n'est ni le mois du bien ni le mois du mal. C'est pourquoi certains pieux ancêtres dénonçaient l'attitude de ceux qui disaient : « j'espère que cela annonce un bien, s'il plaît à Allah » chaque fois qu'ils entendaient un hibou ululait. C'est donc une faute de dire : « j'espère que cela annonce un bien, ou j'espère que cela n'annonce pas un mal », car ce hibou ulule comme crierait n'importe quel oiseau.

La négation de ces quatre pratiques par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) indique la nécessité d'avoir une totale confiance en Allah, d'être animé d'une détermination réelle et de ne pas perdre ses esprits dans de telles situations.

Si le musulman ne cesse de penser à ces choses, alors il ne peut être que l'une de ses deux personnes :

- la première est celle qui entreprend de faire telle chose ou s’abstient suivant l’augure tiré. Dans ce cas, cette personne a relié ses actions à ce qui est irréel.

- La deuxième personne est celle qui ne tient pas compte de l’augure tiré, mais éprouve tout de même une certaine inquiétude ou serrement de cœur. Même si ce cas est moins grave que le premier, on ne doit jamais répondre à l’appel de celui qui use de ces pratiques. Car on doit uniquement compter sur Allah, le Majestueux et le Puissant.

La négation de ces quatre pratiques ne porte pas sur leur existence puisqu’elles existent bel et bien. Elle porte plutôt sur l’influence qu’on leur prétend. En vérité, seul Allah est celui qui influe sur une chose. La cause qui est prouvée est une cause réelle. Alors qu’une cause imaginaire est une cause fausse. La négation de celle-ci porte sur son influence et son effectivité ». Voir *Madjmou Fatawa* Cheikh Ibn Outhaymine, 2/113-115.

Les enseignements islamiques contraires aux pratiques des gens de l'époque antéislamique.

Nous avons déjà cité le hadith d'Abou Hourayra qui figure dans les deux *Sahih,* texte qui explique que les croyances païennes relatives à Safar sont condamnables. Car il n'est qu'un mois des mois d'Allah, dépourvu de toute volonté propre et ne s'écoule qu'avec la permission d'Allah.

Les fausses croyances et innovations pratiquées au cours de ce mois par certains musulmans

1/ La Commission permanente a été interrogée en ces termes :

Certains ulémas de notre pays prétendent que l'Islam enseigne une prière surérogatoire à effectuer le dernier mercredi du mois de Safar dans la matinée (*douha*). Elle consiste en quatre *rak'aa* et un seul salut de clôture. Dans chaque *rak'aa* on récite la *Fatiha* et la sourate de l'abondance (*Al-Kawthar*) dix-sept fois et la sourate du monothéisme pur (*Al-Ikhlass*) cinquante fois et les Deux Protectrices une fois chacune (l'aube naissante et les humains). Ceci est à faire dans chaque *rak'aa*. Et puis on clôture la prière. Après la prière, on se met à réciter le verset : « Et Allah est souverain en Son Commandement : mais la plupart des gens ne savent pas. » (Coran, 12 :21) trois cent soixante fois et le tout doit être conclu par : « Gloire à ton Seigneur, le Seigneur de la puissance. Il est au-dessus de ce qu'ils décrivent ! Et paix sur les Messagers, et louange à Allah,

Seigneur de l'univers ! » (Coran, 37 :180-182) Ensuite, on fait une aumône composée d'un morceau de pain au profit des pauvres. Ce verset aurait la vertu de repousser les épreuves qui surviennent au cours du dernier mercredi du mois de Safar.

Ils prétendent que 320 000 épreuves descendent du ciel chaque année au cours du dernier mercredi du mois de Safar. Ce qui fait de ce jour le plus pénible de toute l'année. Quiconque y accomplit ladite prière, de la manière indiquée plus haut, sera protégé par la grâce d'Allah contre toutes les épreuves descendues ce jour-là. […] Est-ce une solution ?

Les ulémas de la Commission ont répondu ainsi :

« Louange à Allah et bénédiction et salut soient sur Son Messager, sa famille et ses compagnons.

La prière surérogatoire en question ne repose sur aucun fondement tiré du Coran et la Sunna. Nous ne détenons aucune preuve que l'un des pieux ancêtres ou de leurs bons successeurs aient

pratiqué cette prière. C'est plutôt une innovation condamnable.

Il a été authentiquement rapporté que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « **Quiconque effectue dans notre religion un acte qui lui est étranger, cet acte sera rejeté.** » et Il (bénédiction et salut soient sur lui) dit aussi : « **Quiconque apporte à notre religion une nouveauté qui n'en provient pas, celle-ci est rejetée.** »

Quiconque attribue cette prière et les pratiques qui l'accompagnent au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) ou à l'un de ses Compagnons (qu'Allah les agrée) commet un grand mensonge, et qu'Allah lui réserve le traitement digne des menteurs. *Fatawa* de la Commission permanente, 2/354.

Cheikh Muhammad Abd Salam Ach-Chouqayri a dit : « Des ignorants ont pris l'habitude d'écrire des versets dans lesquels figure le mot « Salam » (paix) comme « Paix sur Noé dans tout l'univers ! » (Coran, 37 :79) le dernier mercredi de chaque mois de Safar. Puis ils mettent ces versets dans un récipient rempli d'eau, en boivent,

y cherchent la bénédiction et se l'offrent entre eux, car ils croient que le mélange est apte à éradiquer le mal. Ceci est une fausse croyance, une superstition déplorable et une méprisable innovation qui doit être combattue par toute personne qui en constate la pratique. »

Voir *as-Sunan wa al-mubtadaat*, p. 111-112.

Les batailles et événements importants qui ont eu lieu pendant ce mois du vivant du Prophète

Ils sont nombreux, voici donc quelques événements choisis :

1/ Ibn al-Qayyim a dit : « Le prophète dirigea lui-même une expédition contre « *al-Abwa* » appelé aussi « *Waddan* ». Ce fut la première expédition qu'il dirigea personnellement. Elle eut lieu en Safar, douze mois après son arrivée à Médine. Hamza ibn Abd al-Mouttalib porta son drapeau blanc. Saad ibn Ubada fut son suppléant à Médine et fut accompagné exclusivement par des émigrés et voulut sans succès intercepter une caravane appartenant aux Quraych.

Au cours de cette expédition, Makhshiy ibn Amr adh-Dhamri, alors chef de la tribu des Dhamra, conclut, avec lui, au nom de celle-ci un pacte de non-agression. Le pacte fut écrit dans un document cosigné. Le départ du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) eut lieu au

lendemain de la 15e nuit de Safar. Voir *Zad al-Maad*, 3/164-165

2/ Ibn al-Qayyim a dit encore : « Au mois de Safar de l'an 3 de l'Hégire, des gens issus des tribus *Adhal* et *Quarra* vinrent auprès de lui et révélèrent que l'Islam s'était diffusé en leur sein et lui demandèrent d'envoyer quelqu'un pour leur apprendre la religion et les initier à la récitation du Coran. Il leur envoya six personnes selon la version d'Ibn Ishaq et dix selon al-Boukhari. Cette délégation qui comprenait Khoubayb ibn Ady fut dirigée par Marthad ibn Abi Marthad al-Ghanawi.

La délégation partit avec eux et quand ils arrivèrent à un abreuvoir de la tribu de Houdhayl situé dans une contrée du Hidjaz, les pseudo musulmans s'emparèrent par surprise des membres de la délégation envoyée par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui), sollicitèrent le secours de la tribu Houdhayl, encerclèrent les musulmans et tuèrent la plupart et firent prisonniers Khoubayb Ibn Ady et Zayd ibn Ad-Dathina et un autre compagnon qu'ils emmenèrent à La Mecque pour les vendre. Ces prisonniers avaient tué à Badr des chefs mecquois ».

Voir *zad al-Maad*, 3/244.

3/ c'est au mois de Safar de l'an 4 qu'eut lieu la bataille de « *Bir Maouna* ». Cette histoire se résume comme suit : « Abou Bara Amir ibn Malik, surnommé « le manieur de lances » vint voir le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) et celui-ci l'invita à se convertir à l'Islam. Il refusa de le faire, mais n'en écarta pas la possibilité. Puis, il dit :

-Ô Messager d'Allah ! Si vous dépêchez une partie de vos Compagnons pour inviter les habitants du Nadjd à embrasser la religion, j'espère qu'ils répondent favorablement.

- Je crains la réaction des habitants du Nadjd vis-à-vis d'eux. Rétorqua le Prophète.

- Je me porte garant de leur sécurité. Dit Abou Bara

Il dépêcha 40 hommes avec lui selon la version d'Ibn Ishaq et 70 selon la version citée dans le *Sahih*. Cette dernière est l'authentique. La délégation avait pour chef al-Moundhir ibn Amr, l'un des membres de la tribu Bani Saada, surnommée « *al-muanaq liyamout* »

Les membres de la délégation faisaient partie des meilleurs musulmans, des plus vertueux, des plus valeureux chefs, des lecteurs du Coran. Après leur départ, ils campèrent à *Bir Maouna* situé entre le territoire des Bani Amir et le domaine des Bani Salim. De là, ils envoyèrent Haram ibn Milhan, frère d'Um Soulaym, porteur du message du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) destiné à l'ennemi d'Allah, Amir ibn Toufayl. Celui-ci n'y prêta aucune importance, mais donna l'ordre à un homme de lui asséner un coup de lance par derrière. Quand le lance transperça l'homme et qu'Amir vit le sang couler, il dit : « Tu as réussis, au nom du seigneur de la Kaaba ! »

Puis il mobilisa immédiatement les Bani Amir pour combattre les autres membres de la délégation. Mais cette tribu refusa de répondre à sa demande en raison de la garantie de sécurité donnée pour Abou Bara.

Il mobilisa alors les Bani soulaym, Assiya. Seules Raal et Dhakwan lui répondirent favorablement et assiégèrent et tuèrent les compagnons du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) et ces derniers se battirent jusqu'au dernier d'entre eux. Le seul rescapé fut

Kaab ibn Nadjar, blessé et laissé parmi les tués. Il survécut et fut tué le jour de la bataille du Fossé.

Amr ibn Umayya et al-Moundhir ibn Oqba ibn Amir, chargés de garder les troupeaux des musulmans virent des oiseaux voler au-dessus du lieu du carnage. Al-Moundhir alla à la rencontre des idolâtres, les combattit et fut tué avec ses compagnons. Amr ibn Umayya se constitua prisonnier. Quand il dit à ses ennemis qu'il était issu des Moudhar, Amir lui coupa le toupet et le libéra pour exaucer le vœu de sa mère qui avait à libérer un esclave. Amr ibn Umayya rebroussa chemin.

Quand il arriva à Qarara du Sadr Qanat (nom d'un lieu), il se réfugia à l'ombre d'un arbre, et deux hommes des Bani Kilab l'y rejoignirent. Quand ils furent gagnés par le sommeil, Amr les assassina dans l'intention de venger ses compagnons. Puis, à sa grande surprise, il découvrit que les deux tués étaient munis d'une lettre de garantie établie par le Messager d'Allah sans en être au courant. Quand il retourna auprès du Messager et l'informa de son acte, le Messager (bénédiction et salut soient sur lui) lui dit : « **Je**

paierai le prix du sang des personnes que tu as assassinées. »

Voir *Zad al-Maad*, 3/246-248.

4/ Ibn al-Qayyim a dit : « Le départ du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) pour Khaybar fut vers la fin de Muharram non au début, et la conquête de cette localité eut lieu en Safar.

Voir *Zad al-Maad*, 3/339-340).

5/ Ibn al-Qayyim poursuit encore : chapitre sur le bataillon dirigé par Qutba ibn Amir ibn Hadida vers Khatham.

Cela eut lieu au mois de Safar de l'an 9. Ibn Saad a dit : On rapporte que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dépêcha Qutba ibn Amir accompagné de vingt hommes au campement de la tribu de Khatham situé dans la localité dite Tabala et lui donna l'ordre de lancer des raids. Ils partirent sur dix chameaux qu'ils s'interchangeaient. Le bataillon se saisit d'un homme et l'interrogea, mais ne put comprendre son langage. L'homme se mit à crier au secours et à

lancer une mise en garde contre eux. Puis ils le tuèrent. Quand les gens furent gagnés par le sommeil, ils en profitèrent pour lancer un raid et s'ensuivit une âpre bataille au cours de laquelle il y eut beaucoup de blessés des deux côtés. Qotba ibn Amir tua certains combattants et le bétail et les femmes furent conduits à Médine.

Dans le récit, il est dit que les gens (ennemis) se rassemblèrent et se lancèrent à la poursuite des musulmans. Allah, (gloire à Lui) provoqua une dévastatrice inondation contre eux (les ennemis). Ce qui permit aux musulmans de ramasser bétail et prisonniers sous le regard d'un ennemi incapable de traverser l'eau pour rejoindre les musulmans qui s'en allèrent.

6/ Ibn al-Qayyim a dit encore : « Une délégation des Udhra composée de 12 hommes dont Djamra ibn Nouman arriva auprès du Prophète au mois de Safar de l'an 9. Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) leur dit :

- « Qui êtes-vous ? »

- Leur porte-parole dit : « Nous sommes des gens que vous n’êtes pas censé ignorés ; nous sommes les descendants d’Udhra, le frère utérin de Qussay. C’est nous qui avons soutenu Qussay et expulsé du centre de La Mecque Khouzaa et Bani Bak ; nous sommes proches parents unis à toi par des liens de parenté.

- « Vous êtes les bienvenus ! Je vous reconnais bien. »

Après cela, ils embrassèrent l’Islam et le Messager d’Allah (bénédiction et salut soient sur lui) leur révéla la bonne nouvelle portant sur la conquête du Chem (grande Syrie) et la fuite d’Héraclius vers des lieux lointains de son pays.

Le Messager d’Allah (bénédiction et salut soient sur lui) leur interdit la consultation des devins et les sacrifices des animaux qu’ils égorgeaient et leur informa qu’ils ne devaient effectuer que le sacrifice (prévu par l’Islam). Ils campèrent des jours durant à Dar Ramla puis ils furent autorisés à s’en aller. »

Voir *Zad al-Maad*, 3/657.

Les hadiths mensongers rapportés concernant le mois de Safar.

Ibn al-Qayyim a dit : « chapitre comportant des hadiths traitant des événements futurs.

Parmi ces hadiths, ceux qui indiquent une date. C'est le cas de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dit : « en l'an X ou Y, telle ou telle chose arrivera ou au mois X ou Y telle ou telle chose arrivera. C'est aussi comme ces propos proférés par un menteur orgueilleux : « Quand la lune s'éclipse en Muharram, une hausse du coût de la vie et des guerres font leur apparition, et le gouverneur devient soudainement très occupé. Et quand elle s'éclipse en Safar, il se passera ceci ou cela… Le menteur continue ainsi à parler de tous les autres mois. Tous les hadiths cités dans ce chapitre relèvent de purs mensonges ».

Voir *al-manar al-mounif*, p. 64.

Allah sait mieux.

Table des matières

نبذة عن شهر صفر

[باللغة الفرنسية]

تأليف وتر   ة

الفريق الإسلام سؤال وجواب

مراجعة

أبو حمزة الجرماني

1429/2008

المكتب التعاوني للدعوة وتوعية الجاليات بالربوة
Islamic Propagation Office in Rabwah
P.O.Box 29465 RIYADH 11457 – TEL 4454900 – 4916065
FAX: 4970126 - E-Mail: rabwah@islamhouse.com
http://www.islamhouse.com